

Et si vos moments jeux arrondissaient aussi vos fins de mois ?

Devenez Oik'Animateur·trice : une activité conviviale autour des jeux, à organiser selon votre emploi du temps - sans mettre votre vie de famille sur pause.

Activité indépendante - Statut VDI



Jusqu'à 30%
de commission sur vos
ventes de jeux et loisirs
créatifs



Votre rythme
Vous choisissez vos
créneaux, vos
objectifs et le nombre
d'animations



Un kit pour démarrer
avant votre toute première
Oik'Animation pour vous
lancer concrètement



Offre du moment

Une sacoche garnie pour bien démarrer !

Le petit coup de pouce qui donne envie de
passer à l'action.

Pour toute signature d'un contrat jusqu'au 15/09/2026 inclus

Envie de voir si cette activité vous ressemble ?

Je m'inscris à la réunion d'information →

Partageons ensemble des moments ludiques !

Une activité qui trouve sa place dans votre vraie vie

Vous avez déjà un travail, des enfants et un agenda bien rempli ? Ici, c'est vous qui décidez de la place que l'activité prend.



Votre rythme

Votre emploi du temps reste le chef d'orchestre.

- Vous choisissez le nombre de Oik'Animations
- Exemple de démarrage : 1 soirée par semaine et un peu de suivi depuis chez vous.
- Vous ajustez le rythme à vos objectifs et à votre famille.

Votre kit de démarrage

Des jeux en main dès le début.

- Kit de démonstration confié gratuitement avant la 1ère animation.
- Il vous appartient dès 1 500 € de ventes HT en 3 mois.
- Des challenges réguliers permettent de gagner de nouveaux jeux



Votre rémunération

Jusqu'à
30%

Quelques animations	100 à 300 € / mois*
Activité hebdomadaire	300 à 800 € / mois*
Développement d'équipe	800 € et + / mois*

**Repères indicatifs*

Formations gratuites • Accompagnement régulier • Outils en ligne • Evolution possible

Je découvre le métier et pose mes questions →

Partageons ensemble des moments ludiques !